RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro).

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 portant création du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro), notamment l'article 5.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés au conseil d'administration du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro) en qualité de représentants de l'Etat :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

- le préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet du département de l'Hérault, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

- la directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

- le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Languedoc-Roussillon, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- la rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de la recherche :

- le directeur général pour la recherche et l'innovation, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé des affaires étrangères :

– la directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Jean BALIGAND, ancien président de Groupama Rhône-Alpes-Auvergne ;
- M. Didier BARRAL, président de l'Association régionale des industries agroalimentaires du Languedoc-Roussillon ;
- M. Tristan BORNE, directeur général du groupe Cemoi ;
- M. Jérôme DESPEY, président du conseil spécialisé « vins » de FranceAgrimer, président de la chambre d'agriculture de l'Hérault ;
- Mme Rosa ISSOLAH, directrice générale de l'École nationale supérieure d'agronomie d'Alger ;
- M. Jacques LECLAIRE, directeur scientifique de l'Oréal ;
- Mme Sophie NIVIERE-DESCOTES, directrice financière du groupe Malteurop ;
- M. Jean-Pierre RENNAUD, General Delegate Livelihoods Venture ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. Emmanuel ETHIS, président de l'Université d'Avignon ;
- Mme Andrée SURSOCK, *Senior advisor* de l'Association européenne des universités ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- M. Michel EDDI, président directeur général du CIRAD ;
- M. François HOULLER, président directeur général de l'INRA.

Article 2

La directrice générale du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 19 JUIN 2014

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Mireille RIQU-CANALS